

Editorial

Petit à petit

Dans nos îles de la lune, tout le monde s'accorde à dire que nous devons placer le développement au centre de nos préoccupations. Or à y regarder de plus près, l'on se rend compte que tout ce que nous faisons nous situe à cent lieux de cet article de foi. Nous préférons gloser à longueur de journées sur les mécanismes douaniers et autres sociétés d'Etat. Et pourtant nous devons nous persuader qu'il n'y aura pas de véritable développement si la base sociale du pays reste sur le bord du chemin. La croissance dont on nous rabat les oreilles ne sera qu'un leurre tant qu'il n'y aura pas un sursaut des forces productives. Mais pour cela, il faudra que nous cessions de creuser dans le trou où nous sommes. La protection de l'environnement et sa valorisation sont un des atouts dont nous pouvons nous saisir pour créer des richesses pour notre pays. Mais sans une maîtrise globale de notre cadre de vie, il sera difficile de mettre en chantier une véritable politique dans ce secteur.

L'exemple de l'urbanisation anarchique actuelle à la vitesse grand V, nous fait craindre le pire. Il est à craindre que nous ne détruisions les quelques atouts qui nous restent. Cependant avec l'avènement de nombreux jeunes qui ont à coeur de protéger notre milieu de vie, il y a quelque espoir de trouver des issues au laisser-aller actuel et faire de nos îles des endroits où il fait bon vivre et travailler. On peut toujours rêver !

Hachime Abdérémane

Environnement immédiat

Le Karthala en action !

Les réactions tardives des différentes autorités dans la récente éruption du Karthala viennent une fois de plus, nous rappeler notre manque de prise en compte du contexte naturel dans lequel nous vivons. Quand on dit que "gouverner c'est prévoir", il ne s'agit pas seulement d'avoir seulement à l'esprit les échéances électorales à venir et autres rencontres internationales. Peu de personnes savent que seulement deux personnes sont chargées du suivi volcanologique au Centre national de documentation et de recherche scientifique (Cndrs). Il convient de prendre la mesure de nos responsabilités face

aux déclenchements de catastrophes naturelles. Ainsi l'idée de créer une aire protégée dans la zone du Karthala pourrait contribuer à étudier de manière sereine les différentes manifestations du volcan et permettrait à nos concitoyens de se faire une idée

plus précise de la manière la plus adéquate de se protéger efficacement en cas de risque majeur. La politique de l'autruche appliquée dans ce domaine n'est plus de mise. C'est le moins que l'on puisse dire!



28 11 05 Photo Cndrs

**Le mouvement
Ulanga**
page 3 et 6

Dossier
**Des plantes trop
envahissantes**
4 - 5

Les déchets, toujours plus !
page 8

Les changements climatiques, une préoccupation majeure

page 2



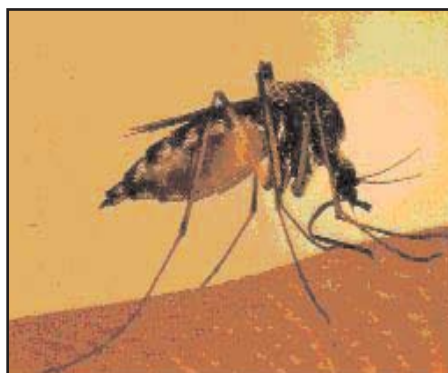
Formation des Ulanga au Cndrs

Changements climatiques et épidémies de maladies à transmission vectorielle

Paludisme, Chikungunya, Dengue, filariose, Encéphalite japonaise, fièvre O'Nyong nyong, Fièvre hémorragique de Crimée Congo.... sont toutes des maladies à moustiques intimement liées à l'environnement et susceptibles de frapper nos îles. Différents milieux peuvent en effet présenter une concordance de caractéristiques écologiques qui permettent le développement des espèces vectrices.

La transmission de ces maladies dites à vecteurs se fait par des moustiques qui naissent le plus souvent juste à côté des maisons. Ce sont donc des maladies de proximité localisée dans des foyers plus au moins étendus, voire interconnectés. Les changements environnementaux peuvent avoir pour résultat une extension et une intensification des maladies hydriques ou transmises par les insectes. Les effets des changements climatiques à court terme sont bien connus comme facteurs épidémiques. Un réchauffement global de la planète de 2,5°C en moyenne et une modification du régime des pluies et de l'humidité peut entraîner une distribution géographique des moustiques qui diffusent le virus de la dengue ou de Chikungunya, le parasite du paludisme. Des épidémies peuvent éclater quand les moustiques vecteurs se reproduisent en très grand nombre ou émigrent vers d'autres sites dont la population n'est pas encore immunisée. C'est le cas de l'épidémie de Chikungunya qui a frappé la Grande Comore en début d'année 2005.

Des études réalisées montre en effet qu'avec 3°C de plus à l'horizon 2100, la population des moustiques pourrait doubler les zones tropicales. Des températures plus élevées peuvent également déterminer des changements



dans l'extension géographique des vecteurs à mesure que des zones auparavant hostiles leur deviennent accueillantes. De même des précipitations plus fortes peuvent déclencher des explosions de maladies vectoriellement transmissibles. Les pluviosités, anormalement élevées, en particulier celles qui suivent une année sèche ont été marquées par des épidémies. Autre condition pour étendre les épidémies un taux d'humidité minimum de 60% peut permettre au moustiques de survivre et au parasite d'achever son cycle de reproduction. De nombreuses épidémies ayant frappé, ces dix dernières années, des pays d'Asie et d'Amérique latine, ont été étroitement reliées à l'ENSO (El Niño Southern Oscillation) qui affecte les masses océaniques de l'Océan

Indien et du Pacifique Sud.

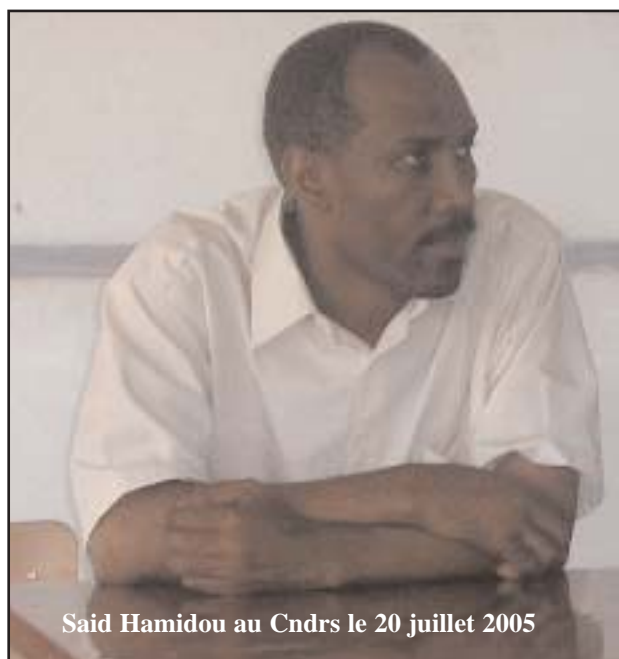
L'augmentation planétaire de la température observée au cours des 10 dernières années, à la suite de l'effet de serre consécutif au désstockage du carbone fossile (houille, pétrole) a eu un impact non négligeable sur l'extension géographique du paludisme. Des régions jusqu'à là moins atteintes par l'infection palustre ont eu des épidémies de paludisme : cas du Swaziland en 1987 ou en Ouganda. Il est bien vrai que jusqu'ici les preuves d'une augmentation du paludisme liée au seul effet de serre n'est pas entièrement étayé car, en général, elles se conjuguent avec des modifications de l'environnement, comme en Ouganda. Il importe cependant de demeurer vigilant et de promouvoir un comportement favorable à la réduction des facteurs contributifs de dégradation de notre environnement.

Dr Ouledi Ahmed

Adresse web sur les changements climatiques

http://unfccc.int/portal_francophone/items/3072.php

C'est la première source du Secrétariat de la Convention Cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques



Said Hamidou au Cndrs le 20 juillet 2005



directement en ligne sur le site
www.wiomsa.org

Comité de rédaction Habari za Ulanga

Ouledi Ahmed
Said Hassani Mohamed
Hachime Abdérémane
Yahaya Ibrahim
Ambadi Issouf

Les associations Ulanga

Une chance à saisir pour notre pays

Les Associations de défense de l'environnement appelée Associations Ulanga (Nature) constituent un mouvement relativement récent, aux Comores, du point de vue historique. En effet, contrairement aux associations culturelles ou musicales dont l'existence remonte aux années 40 et 50, les associations Ulanga n'ont fait leur apparition sur la scène nationale qu'au début des années 1990. Leur implantation dans les 3 îles s'est faite à des dates et selon des modalités très variables. La première association Ulanga a été créée à Mutsamudu (Anjouan) en 1990 sous l'impulsion du Cares Comores et avec l'appui des volontaires du corps de la paix. Ses principales activités reposaient sur la sensibilisation des habitants de Mutsamudu et de ses environs sur les problèmes d'hygiène et d'assainissement de la ville et sur la promotion de la technique du compostage des ordures comme mode de résorption des ordures ménagères.

Le mouvement Ulanga a ensuite gagné la Grande Comore avec la création le 7 Février 1991 de Ulanga Ngazidja. Tout comme à Anjouan, Ulanga Ngazidja a eu à bénéficier, à ses débuts de l'appui du Centre Canadien d'Etudes et de Coopération Internationale (CECI) et des volontaires du Corps de la Paix. Ses activités ont consisté surtout à l'éducation environnementale par l'organisation de journées de nettoyage appelées «fièvre du balai», à la plantation d'arbres à la sensibilisation de la population sur la collecte et le ramassage des ordures ménagères. Ulanga Ngazidja développe son action dans l'île selon le principe «penser globalement et agir localement». L'introduction du mouvement Ulanga à Mohéli n'a lieu que tardivement. La première association Ulanga dans l'île de Mohéli s'est structurée autour de Ulanga Nioumachoi dont les activités essentielles ont été orientées vers

la préservation des îlots de Nioumachoua.

Les associations « Ulanga » ont des modes d'organisation qui diffèrent d'une île à une autre. C'est ainsi que les associations Ulanga de Mohéli et d'Anjouan se sont structurées en des fédérations régionales tandis que celles de la Grande Comore se sont organisées en réseau. Cependant quelque soit le mode d'organisation choisi, les associations « Ulanga » forment des relais opérationnels importants et incontournables dans les actions de sauvegarde et de protection de l'environnement. Il existe actuellement dans chacune des trois îles une structure coordinatrice des activités Ulanga et qui regroupe l'ensemble des associations ou des sections Ulanga de chaque île : Fédération régionale des associations Ulanga d'Anjouan, Ulanga Mohéli et Ulanga Ngazidja.

« Ulanga » : associations d'essence communautaire

Les associations « Ulanga » sont nées très souvent de l'initiative locale de jeunes pour mener bénévolement des actions de défense de l'environnement. Les jeunes des villes et des villages créent volontairement leur association ou leur section environnement. Ils s'organisent eux-mêmes, fréquemment sans appui extérieur, en vue d'appliquer leurs compétences et leurs connaissances pour prendre soin de leurs ressources naturelles et de leur environnement tout en satisfaisant leurs besoins vitaux. D'essence participative et communautaire, les associations « Ulanga » assurent la symbiose avec la population.

La direction des associations Ulanga est souvent confiée à des jeunes issus de la communauté. Les communautés participent à la prise de décision lors des réunions publiques qui sont organisées sur les places publiques ou dans les foyers culturels. Par l'organisation de conférences débats, de projection de films vidéo, d'expositions thématiques, les asso-

ciations Ulanga contribuent à la prise de conscience, à l'engagement et à la participation communautaire dans la mise en oeuvre de plans de gestion locale de l'environnement.

Bien que les succès ne soient pas rares, les activités de mobilisation de la communauté tournent parfois court. Ce manque de continuité dans l'action s'explique par plusieurs facteurs défavorables dont le manque de moyens, les conflits et querelles entre quartiers, les interventions verticales de certains projets de développement, l'émigration des membres dynamiques de l'association...D'autres facteurs tels que la précarité et la pauvreté peuvent aussi contribuer à la disparition progressive des activités communautaires en faveur de l'environnement notamment lorsque l'estime de soi, le statut social ...sont mis à mal.

Dynamiques et toujours mobilisées

Les associations Ulanga sont à la base de nombreuses initiatives de défense de l'environnement. En effet, en l'absence de mesures cohérentes et durables des pouvoirs publics pour protéger l'environnement, les associations Ulanga s'engagent souvent dans des actions bénévoles contre les destructions des forêts, l'extraction du sable marin et des coraux, la protection des sources des cours d'eau, la prolifération des dépôts sauvages d'ordures dans les agglomérations, le massacre des espèces animales menacées de disparition (tortues marines, coelacanthes...). Des actions sont é g a l e m e n t menées pour susciter une mobilisation de la population. C'est bien le cas lors des journées de nettoyage des rues des villes et des villages, des opérations de nettoyage des plages, des opérations d'amé-

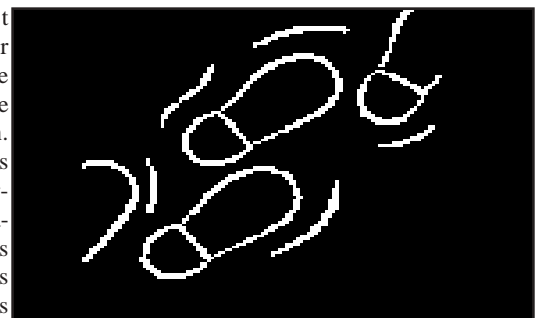
nagement des espaces verts ou de reboisement. Ces types d'actions sont organisés périodiquement pour sensibiliser les habitants et les mobiliser en faveur de la protection de l'environnement. Ils drainent des foules souvent immenses de jeunes et parfois d'adultes.

Les associations Ulanga manquent cependant de ressources humaines nécessaires pour l'élaboration et la gestion de projets durables. Par ailleurs leurs moyens financiers se limitent aux cotisations des membres ou aux donations reçues des partenaires de la coopération multi et bilatérale. Cet état de fait limite considérablement l'engagement de ces associations et fragilise leur viabilité.

Les actions cibles

Tout comme les actions qu'elles ont su mener dans le domaine de la gestion des ordures et dans la protection des espèces animales en voie de disparition (chauve-souris Livingston, tortues marines...), les associations Ulanga peuvent être considérées comme des partenaires potentiels pour lutter contre le rejet des déchets qui défigurent les côtes, supprimer l'extraction du sable et des coraux qui tuent le rivage, lutter contre les pollutions des plages, sauvegarder et protéger la biodiversité contre la prédation, valoriser le littoral et les zones forestières.

suite page 6



Le chemin se trace en marchant...

Des plantes exotiques trop envahissantes

Bref historique des plantes introduites aux Comores:

Une des caractéristiques de la végétation des Comores est qu'elle a été peu étudiée et la littérature sur l'archipel reste pauvre. Ainsi les données sur les introductions de plantes exotiques dans l'archipel sont aussi disparates. Certes, ces introductions sont intimement liées à la colonisation humaine dans îles. En effet l'occupation humaine permanente des Comores est plus ancienne que dans les autres îles du sud/ouest de l'Océan indien du fait du positionnement de l'archipel proche du continent. Elle débuta avec l'arrivée de populations bantoues venues de la côte orientale de l'Afrique entre le VIIe et le Xe siècle de notre ère. L'impact de l'occupation humaine n'a été néanmoins connu qu'à partir de la mise en valeur des terres par les Français au XIXe siècle. De 1846 à 1886, des planteurs venus en majorité de l'île de la Réunion développèrent la monoculture de la canne à sucre (*Saccharum officinarum*), et accessoirement celles du café (*Coffea arabica* ou/et *coffea robusta*) et du cacao (*Theobroma cacao*). A titre d'exemple, à l'apogée de la culture de la canne en 1869, une île comme Mayotte produisait 3 000 tonnes de sucre. Vers 1910. Avec l'abandon du canne à sucre pour des raisons socio-économique, des sociétés coloniales ont introduits la vanille, la girofle, la sisal, et surtout les plantes à parfum dont le fameux ylang ylang (*Cananga odorata*) Or toutes ces plantes de rente demandent beaucoup d'espace et d'ensoleillement et beaucoup de bois comme source principale de leur transformation. On a du déforester l'essentiel des basses terres. Les villages ont été repoussés sur les pentes, et avec eux leurs lopins. En 1870, Gevrey pensa que les forêts n'occupaient plus qu'un sixième des surfaces des îles (Gevrey 1870) Il lista 60 espèces de plantes ornementales et cultivées introduites parmi lesquels il est intéressant de mentionner *Agave sisalana* (le

sisal), *Albizia lebeck* (le bois noir), *Casuarina equisetifolia* (le filao), la canne à sucre l'ylang ylang
Syzygium jambos (le jamrosat), *Acacia sp.*, *Psidium cattleianum sp.* (le goyavier), *Syzygium aromaticum* (le girofler) et *Cinnamomum zeylanicum* (le cannellier de

Les impacts négatifs des plantes exotiques envahissantes

Quatre types d'impact négatifs devraient être signalés

- les impacts sur l'agriculture et les habitats fortement anthropisés. Le problème se pose au niveau désherbage qui est donc manuel et pénible. Pour les herbacés, la gestion des adventices est un des principaux facteurs limitants de la productivité du travail et de la terre. Les champs abandonnés sur les formations forestières favorisent l'installation et le développement des pestes végétales ligneux comme le goyavier rouge
 - les impacts sur le fonctionnement des écosystèmes: augmentation du risque d'érosion, du risque de feu, changement des budgets d'eau des rivières et des nappes, changement de la structure de végétation, modifications du niveau de nutriments du sol;
 - les impacts sur les populations d'espèces: élimination des espèces indigènes, impacts sur les populations de frugivores, herbivores et insectivores. En effet une espèce exotique envahissante, par ses diverses caractéristiques biologiques, présente une compétitivité élevée envers les espèces indigènes. Ainsi, elle peut rapidement envahir de grandes surfaces, s'y installer densément et constituer une végétation mono spécifique et entraîne une disparition des espèces indigènes.
 - les impacts génétiques liés à l'hybridation ou la diminution progressive du pool génétique par espèce liée à la raréfaction de l'espèce.
- Il est aussi à noter que le développement des espèces exotiques envahissantes constitue le deuxième facteur sur perte de la diversité biologique après la

déforestation. Quant au niveau du changement climatique, il est bien connu que le dioxyde de carbone accru contenu dans l'atmosphère favorise les plantes à croissance rapide et les végétaux ligneux.

Statut des espèces exotiques envahissantes aux Comores

L'information sur les effets néfastes des plantes exotiques envahissantes est rare voire inexistante aux Comores, qui manquent cruellement de suivi méthodique et de bases de données sur l'environnement, contrairement aux autres îles voisines qui, institutionnellement disposent d'importants programmes et une forte législations en matière de lutte contre les espèces exotiques envahissantes. A ce jour aucun projet de gestion de plantes exotiques envahissantes n'est en étude ou en instruction aux Comores. Le problème des invasions de plantes exotiques existe malgré qu'il ne soit pas encore perçu comme un danger réel de l'environnement, et de l'économie par les décideurs. Aucune liste officielle des plantes exotiques envahissantes n'est encore établie. En matière de prévention, la législation en vigueur interdit l'introduction aux Comores d'espèces vivantes animale ou végétale sans une autorisation préalable des autorités compétentes. Force est de constater que cette réglementation n'est pas encore applicable. Quant aux projets environnementaux en cours d'exécution ou en instruction, la dimension « espèces exotiques envahissantes » n'est pas prise en considération.

Quelques plantes envahissantes

Si on considère les données de Vos, l'archipel des Comores compterait 16 espèces envahissantes dont certaines ont des statuts différents selon l'île. Certaines de ces espèces ont été introduites dès XIX^{ème} siècle, notamment les fruitiers, les épices et certaines espèces multi usages à croissance tandis que d'autres espèces (de reboisement, lutte contre l'érosion...) ont été introduites plus tard au cours du

XX^{ème} siècle. Dans la forêt du Kartala par exemple, nous pouvons dénombrer deux catégories de plantes exotiques : les plantes exotiques envahissantes et les plantes exotiques potentiellement envahissantes.

Le *Psidium cattleianum* ou Goyave de Chine:

Il est connu localement sous l'appellation Mtsongama. Ses fruits très savoureux sont prisés pour être commercialisés dans les centres urbains. La qualité de son bois, dur et résistant est utilisée pour la construction de habitats locaux ou la fabrication du charbon. On le retrouve en abondance dans toutes les formations forestières secondaires de l'île de Ngazidja. Au Karthala, il représente un foyer néfaste pour l'envahissement progressif de la forêt naturelle à la moindre ouverture par l'homme suite au déboisement. Dur à arracher par ses racines profondes, il pose de véritables problèmes aux défricheurs. Ces derniers abandonnent les foyers monospécifiques du *psidium* pour défricher de nouvelles parcelles des forêts indigènes. S'il n'existe encore pas un programme de lutte pour son éradication de cette espèce, la combustion de son bois pour faire du charbon pourrait constituer un des moyens pour stopper sa progression à condition qu'on restaure très rapidement les espaces nettoyés en reboisant d'autres espèces indigènes. Le *P. cattleianum* est très présent à Ngazidja mais peu connu à Mwali et inexistant à Ndzuani. A Ngazidja, une campagne d'éradication poserait nécessairement un conflit d'intérêts vu



suite page 5

Des plantes exotiques trop envahissantes

Suite de la page 4

Clidemia hirta

A Mwali, on le reconnaît sou le nom de Désiré, le prénom d'un expatrié malgache qui a donné ses vertus médicinales aux habitants de l'île. Dans certain localité du centre de l'île de Ngazidja, l'espèce est juste apparu après l'éruption volcanique de 1997 et donc connu sous le nom de Trundadzaha. Son origine dans notre sous région proviendrait probablement de Madagascar. En effet, Canabis note en 1970 qu'il provient d'un mélange d'un lot de grain en provenance de Java pour essaie dans une station agricole du Sud de l'île. Elle s'est échappée très rapidement depuis 1914 dans les bas fonds et les territoires déforestées de la côte Est de la Grande île. Elle est bien présente à Ngazidja dans les forêts secondaires où la moindre trouée peut lui être profitable pour s'y installer. Elle se développe très rapidement dans les champs abandonnés, et par sa rusticité et sa plasticité, elle devient très difficile à défricher dans les champs en jachère. Cette plante est reconnue comme un mauvaise herbe nuisible aux cultures. Elle ne poserait pas aucun conflit d'intérêt lors d'une compagnie d'éradication qui aurait l'adhésion des agriculteurs.

Lantana camara

Le Lantana est présent partout dès qu'une trouée existe ; il reste beaucoup plus abondant en zone sèche où sa progression ne semble plus pouvoir être stoppée. Il n'a pas encore été constaté dans les hautes altitudes du Kartala, par contre il est très présent en basse altitude. C'est une plante cosmopolite, elle serait introduite aux Comores par une société coloniale qui l'exploitait comme plante à parfum par la fabrication du concret.

Quelques plantes exotiques potentiellement envahissantes

D'autres plantes ont été introduites aux Comores pour de fin de reboisement, de restauration du sol, ou comme tuteur de vanille.

Gliricidia speciosa

Le Gliricidia est présent dans les 3 îles. Il a une croissance et une propagation très rapide. A Ngazidja on l'utilise comme tuteur de vanille coluture des champs. A Ndzouani, il a connu une large diffusion grâce à une vaste campagne de restauration du sol menée dans cette île. Il s'adapte en milieu humide comme en milieu sec. Il pousse sans difficulté sur les laves récentes du Kartala. Il appartient à la grande famille des légumineuses qui ont les propriétés de fixer l'azote de l'aire. On l'utilise comme clôture des champs et plante de fourrage. Ses usages multiples et la commercialisation des boutures laissent prévoir une éventuelle invasion des écosystèmes naturels. D'où un strict contrôle afin d'éviter une introduction spontanée ou volontaire dans les reliques forestiers de l'île de Ndzouawani.

L'environnement aux Comores à l'instar des pays voisins s'inscrit comme priorité nationale pour assurer un développement humain durable de tou-

tes les générations de nos populations. Contrairement au autres pays, les Comores accusent un grand retard en matière de gestion de ses ressources naturelles dont la nature leurs a conféré plusieurs traits originaux mais très fragilisés. La prise de conscience de certains phénomènes dévastateurs de notre diversité biologique (invasions biologiques des espèces exotiques) devient un préalable, une nécessité avant la mise en oeuvre de tout programme de conservation de la biodiversité. Un travail de formation et d'information au bénéfice des acteurs de terrains et de décideurs est prioritaire afin de les impliquer d'avantage sur la gestion de leur avenir et leur bien être. D'autres atouts sont à mettre à profit, la coopération régionale afin de bénéficier la riche et longue expérience des pays voisins surtout ceux qui eu à partager avec les Comores une histoire et un paysage commun. ; Il faut noter aussi que la lutte contre les espèces exotique est devenu un problématique mondiale et la communauté internationale déploie beaucoup d'efforts et de moyens.



Quelques terminologies

On rencontre dans la littérature francophone de nombreux termes relatifs au domaine d'étude des organismes envahissants. Il paraît donc nécessaire de rappeler très brièvement certains concepts de terminologie

Espèces indigènes: Se dit d'une espèce dont la présence dans une région donnée est antérieure à toute occupation humaine. La flore indigène des Comores représente donc l'ensemble des espèces végétales qui existait dans notre archipel avant

l'arrivée de l'homme dans le pays.

Espèce endémique: Se dit d'une espèce indigène qui a évolué dans un isolement favorisant la spéciation. Son aire naturelle de répartition est restreinte par rapport à celle d'une espèce indigène; elle est donc géographiquement une espèce rare

Espèces introduite: Une espèce introduite est également référencée sous les termes d'espèce exotique, correspond à une espèce qui a été de façon intentionnelle ou non déplacée par les activités humaines au sein d'une aire géographique

dans laquelle elle n'existe pas naturellement. Si l'espèce devient dominante et que sa propagation menace économiquement et/ou écologiquement des écosystèmes, des habitats, ou d'autres espèces et la santé humaine, elle acquiert le statut d'envahissante. D'où l'appellation d'espèces exotiques envahissantes. " Invasive alien species " (IAS) pour l'appellation anglo-saxon. Plus fréquemment les scientifiques l'appellent "peste végétale"



A quoi pensent-ils ?

Penser globalement

Agir Localement

La grippe aviaire une réelle menace pour notre région

Après l'apparition de l'influenza aviaire en Roumanie et en Turquie, le risque de contamination s'accroît au Moyen-Orient et en Afrique, met en garde aujourd'hui la FAO.

La présence de la grippe aviaire en Roumanie et en Turquie à la suite des foyers apparus en Russie, au Kazakhstan et en Mongolie confirme les récents avertissements de la FAO relatifs à une progression du virus le long des routes empruntées par les oiseaux migrateurs à partir de l'Asie du Sud-Est, a indiqué M. Joseph Domenech, chef des services vétérinaires de la FAO.

"Les oiseaux sauvages semblent être les principaux vecteurs de l'influenza aviaire, mais des recherches plus poussées sont nécessaires de toute urgence pour mieux appréhender leur rôle dans la propagation du virus", a-t-il ajouté.

Aussi bien la Roumanie que la Turquie ont réagi rapidement et devraient être en mesure de circonscrire la maladie, selon la FAO.

A présent, une des principales préoccupations de la FAO est le risque d'une progression de l'influenza aviaire en direction de l'Afrique orientale et du Nord. "Il y a un réel danger de voir ce scénario se transformer en réalité", selon M. Domenech.

Ligne de défense

"Les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord devraient être en mesure d'établir une ligne de défense contre l'influenza aviaire. La FAO est davantage préoccupée par la situation en Afrique orientale où les services vétérinaires, du fait d'un certain nombre de contraintes, devraient rencontrer plus de difficultés pour mener à bien des campagnes d'abattage et de vaccination", a ajouté M. Domenech.

"Les pays concernés et la communauté internationale devraient déployer tous leurs efforts afin que la grippe aviaire ne devienne pas endémique en Afrique." Si le virus devenait endémique en Afrique orientale, le risque augmenterait de le voir muter pour se transmettre à l'homme ou entre humains, a indiqué l'expert de la FAO.

"La promiscuité entre l'homme et l'animal ainsi que l'insuffisance de la surveillance et de la lutte vétérinaires créent un terrain favorable au virus. Aussi, les pays ont-ils besoin de toute urgence d'une aide internationale pour mettre en place des systèmes de surveillance et de lutte de base."

La FAO aidera les pays africains à renforcer la surveillance (volailles, oiseaux migrateurs) et à améliorer les capacités des laboratoires afin de pouvoir détecter les foyers aussi tôt que possible.

Au prochain printemps

Le risque est relativement faible dans les pays européens, selon la FAO. Toutefois, ce risque pourrait augmenter si les oiseaux migrateurs devaient transporter la maladie en Europe au printemps prochain après avoir contracté le virus au cours de leur présence dans les régions méridionales. Il faudra tabler sur la vigilance et l'efficacité des services vétérinaires en Europe pour contrer le danger.

Il est crucial de rappeler qu'à l'heure actuelle, l'épicentre de la maladie se trouve toujours en Asie du Sud-Est. Le virus continue de circuler dans plusieurs pays de cette région et il faudra craindre l'apparition d'une pandémie en cas d'échec des campagnes d'éradication, indique-t-on à la FAO.

Source : Fao

Les grands itinéraires

Il existe trois grands itinéraires de migration des oiseaux qui passent par l'Afrique. Le premier est emprunté par les volatiles en provenance de l'ouest ou du nord de l'Europe, et suit la côte ouest de l'Afrique. Le deuxième est utilisé par des oiseaux d'Europe centrale, du Proche-Orient, d'Asie centrale et passe par la vallée du Rift. Le troisième est pratiqué par les oiseaux qui viennent d'Asie de l'Est et longent la côte est du continent qui borde l'Océan Indien. C'est ce qui fait dire aux spécialistes que l'arrivée d'oiseaux infectés par le H5N1 en Afrique est possible. D'autant que certains des foyers détectés récemment en Europe - en Turquie et en Roumanie - se situent sur le chemin des migrateurs qui vont en Afrique. C'est l'est du continent qui pourrait être d'abord exposé à la grippe aviaire, selon l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Des pays comme l'Éthiopie, le Kenya, la Tanzanie se trouvent en effet sur l'itinéraire des volatiles qui vont chercher un peu de chaleur entre décembre et mars de chaque année.

Valérie Gas (RFI)

Article publié le 28/10/2005

Pour le professeur Michel Louette, chef du Département de Zoologie du Musée Royale de Tervuren (Belgique) que nous avons interrogé :

" Les Comores ne sont pas sur les grands axes migratoires des oiseaux terrestres. Une petite quantité de migrateurs sur la ligne Afrique-Madagascar y fait escale et parfois quelques rares passeurs eurasiatiques. "

" Les oiseaux de mer ont des

migrations peu connues entre les îles de l'océan indien, ils ne sont de toute façon pas communs sur les côtes de l'archipel. "

" Par contre, certains échassiers qui nichent en Sibérie arrivent aux Comores. A mon avis, leur nombre étant limité, les contacts avec les volailles sont très peu probables. La chasse sur les plages devrait être défendue afin de limiter les contacts possibles avec l'homme. "

LES ASSOCIATIONS ULANGA

suite de la page 3

Dans le souci d'agir pour sauvegarder ce qui reste de ce potentiel riche et varié que constitue notre environnement, les partenaires nationaux et internationaux intervenant dans les questions d'environnement doivent resserrer les

liens avec les communautés urbaines et rurales représentées par les associations Ulanga. Car, de par leur dynamisme et leur dévouement, ces associations Ulanga demeurent des puissants vecteurs de l'information, de l'éducation et de la communication

environnementales avec la population. Elles contribuent à la défense de l'environnement par les actions de proximité qu'elles mènent sur le terrain et par l'appui direct qu'elles fournissent aux communautés. Elles restent aussi des puissants leviers pour

introduire des pratiques plus bénéfiques à la protection et la gestion rationnelle des ressources naturelles.

Dr OULEDI Ahmed

Visitez le site CHM de l'Union des Comores à l'adresse suivante :

<http://bch-cbd.naturalsciences.be/comores/comor-fra/index.htm>



Evénements en environnement

EVALUER LE POTENTIEL POUR DES ETUDES SUR LE TERRAIN EN APPUI A LA CONSERVATION DE LA ROUSSETTE DE LIVINGSTONE DANS L'UNION DES COMORES

Une mission de Durrell Wildlife Conservation Trust, basée à Jersey dans les îles de la Manche, en Grande Bretagne, et qui s'est beaucoup impliquée dans la conservation de la roussette de Livingstone depuis 1990, vont conduire une mission ce mois de décembre.

L'objectif principal de la mission est d'établir des liens plus solides avec les différents partenaires aux Comores pour ouvrir la voie à des recherches sur le terrain sur les roussettes de Livingstone, sur les forêts et sur la biodiversité en général à Anjouan et Mohéli. L'équipe voudrait également tester quelques méthodes de capture pour les chauves-souris de plus grande taille (en collaboration avec Action Comores-Anjouan) et prélever des échantillons de microchiroptère dans quelques-unes des forêts étudiées. Ceci se fera selon des procé-

dures standard de piégeage par filet 'mist netting'. Les informations collectées seront partagées avec le CNDRS, l'Action Comores et tous les collaborateurs de l'archipel.

ACTION Comores



Formation des associations Ulanga en écologie forestière

Dans le cadre d'un projet intitulé "Conservation Comores 2005", qui s'est déroulé du 30 juin au 14 septembre, des étudiants de l'Université d'Oxford au Royaume-Uni ont eu à mener certains nombres d'activités dont l'identification des habitats et zones à forte diversité d'oiseaux et de papillons. Ce travail pourrait être inclus dans un atlas sur les zones de peuplement important pour les oiseaux et dont la parution est prévue en 2007. Dans le cadre de ce projet l'équipe d'Oxford a eu à mener des ateliers de for-

mation à Ndzouini et Ngazidja, ateliers destinés principalement aux associations Ulanga.

Rappelons pour mémoire que c'est au cours de cette période que notre camarade et ami Hamidou Ali, partenaire du projet, a trouvé la mort dans un accident de la route. Les Ulangas présents à la formation lui ont rendu hommage par la lecture du Saint Coran. Les étudiants d'Oxford ont dédié le fruit de leur travail à sa mémoire.



Formation des gestionnaires des centres d'échange d'informations sur la Convention de la Diversité Biologique

Du 28 septembre au 1er octobre s'est tenu au Cndrs dans le local du centre d'accès à l'information de l'Agence Universitaire de la Francophonie (Auf), sur l'initiative de la Direction nationale de l'Environnement, une formation nationale des gestionnaires des sites web d'échange d'informations sur la diversité biologique. Cette formation a reçu l'appui technique du point focal belge de la Convention. Rappelons que pour l'heure le point focal belge héberge temporairement le centre d'échange d'information (CHM) sur son serveur à l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (I.R.S.C.N.B).



Braconnage des tortues marines

Le jeudi 22 septembre 2005 la gendarmerie de l'île d'Anjouan a appréhendé des braconniers en possession de 13 tortues qu'ils avaient attrapées dans la région de Hajaho. La plupart des braconniers ont pris la fuite et seuls deux d'entre eux ont été pris dans les mailles du filet de la gendarmerie si l'on peut s'exprimer ainsi. Les tortues furent acheminées vers

Mtsamhouni et sur l'intervention du ministre de la production et de l'intérieur, en présence des ONG Action Comores et ADDE, les 13 tortues furent emmenées vers le large pour être relâchées.

Aboulhouda Youssouf
Secrétaire Général ADDE



Les déchets, toujours plus!

La gestion des déchets dans nos localités ne semble pas beaucoup avancer malgré la bonne volonté affichée par les uns et les autres. La mise en place des structures communales se fait au pas de tortue et on ne sent pas de réelle volonté de faire bouger les choses. La décentralisation n'est pas une potion magique qu'il suffit à ingurgiter à quelques fonctionnaires assis sur quatre chaises. Il requiert toute une démarche de mise à niveau des structures locales dans le processus de décentralisation en cours. Depuis plus de quinze ans l'on assiste à un gaspillage d'énergie et de ressources financières à élaborer des plans à n'en plus finir. Entre les plans d'urgence et autres coups de poing contre les déchets, le citoyen lambda se demande si nous avons une réelle volonté de trouver des solutions durables à cette situation. Il est un fait que sans une solution dans la gestion de nos ordures, parler de développement ne sera que de la pure littérature. Les grands débats sur le développement du tourisme peuvent faire sourire que on jette un coup d'oeil sur notre zone côtière et dans les bas côté de nos routes. La gestion de nos déchets doit devenir une préoccupation nationale et non être laissée aux seules associations Ulanga, qui sur ce plan là, ne démeritent pas.



Scène ordinaire à Moroni



Projet WIO-LaB

Atténuation de l'impact néfaste des activités terrestres sur l'environnement marin et côtier de l'Océan Indien Occidental

Le projet Wio-Lab a été lancé en juillet 2004 à Madagascar dans le cadre de la Convention pour la protection, la gestion et la mise en valeur du milieu marin et des Zones côtières de la région de l'Afrique Orientale dite Convention de Nairobi. Ce projet représente la synthèse des priorités du plan d'action stratégique régional, du processus africain 1998-2002, des recommandations du programme d'action mondial pour la protection de l'environnement marin contre les activités terrestres, de la réunion pour la revue intergouvernementale de 2001 et des recommandations du Sommet mondial des Nations-Unies pour le développement durable de 2002.

Activités et produits principaux

Objectif du projet 1 : Réduire la pression exercée sur l'écosystème en améliorant la qualité de l'eau et des sédiments

Objectif du projet 2 : Renforcer la base juridique régionale afin d'empêcher la prolifération des sources de pollution résultant d'activités terrestres

Objectif du projet 3 : Développer les capacités régionales pour un développement durable et moins polluant



Coordonnées de contact et informations complémentaires :

WIO-LaB Project Management Unit
c/o Nairobi Convention Secretariat
Room 130, Block A, U.N. Avenue
P.O. Box 30552, Gigiri, Nairobi, Kenya
Tel: + 254 20 621206/1250/3130
Fax: +254 20 62 3203/4618/4300
Email: wiolab@unep.org
Website: www.wiolab.org